

RESEAU ECOLOGIQUE DE MISSY - PHASE D'ETUDES

LE PROJET

CLIENT > GROUPEMENT D'INTERET DU RESEAU OQE DE MISSY

LIEU > MISSY ET ENV. (VD + FR)

DURÉE > 2009 – 2010

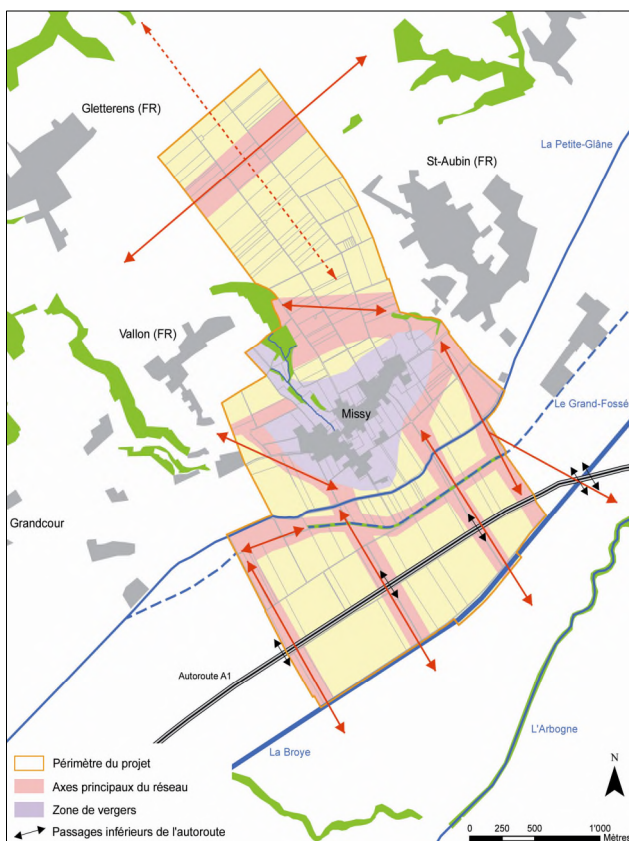
Les exploitants agricoles de la commune de Missy souhaitent mettre en place un réseau écologique. La valorisation des surfaces actuelles et la mise en place de nouvelles mesures de compensation écologique vont permettre d'offrir des milieux naturels favorables à de nombreuses espèces animales et végétales. Les agriculteurs pourront percevoir des contributions financières supplémentaires grâce au projet.

LES POINTS REMARQUABLES

- Intégration et renforcement des corridors faunistiques existants (projet RER Broye, REN, etc.).
- 100 % des exploitants de la commune de Missy ont adhéré au projet.
- Projet adapté aux contraintes d'exploitation dans une zone de grandes cultures.
- Démarche participative des agriculteurs.
- Valorisation de l'ensemble des surfaces de compensation écologique du périmètre.
- Image positive de l'agriculture auprès du public.

NOS PRESTATIONS

- Séances d'information aux exploitants agricoles.
- Relevés faunistiques et floristiques.
- Réalisation du concept de réseau et du dossier d'avant-projet.
- Elaboration du plan de l'état initial et du plan des mesures prévues.
- Elaboration du projet définitif et du dossier pour examen par les services cantonaux.
- Conseils personnalisés et soutien aux exploitants pour la mise en œuvre des mesures.



Concept général de projet réalisé dans le cadre de l'avant-projet permettra une implantation judicieuse des différents types de mesures qui seront mis en place.



Type de mesures	Principes de mise en œuvre	Localisation
Prairies extensives (611, type 1)	Bordures de haies, bosquets, forêts et cours d'eau. Talus. Bandes dans la zone de grandes cultures	
Prairies peu intensives (612, type 4)	Si possible préférer la prairie extensive	
Pâturages extensifs (617, type 2)	Si possible préférer la prairie extensive	
Bandes culturales extensives (type 6)	En zone de grandes cultures	
Jachères florales (556, type 7A)	Bandes dans la zone agricole. Bordures de haies, bosquets ou forêts	
Ourlet sur terres assolées (559)	Bandes dans la zone agricole	
Arbres fruitiers haute-tige (type 8)	Renforcement des vergers existants	
Arbres isolés (type 9)	Plantation en ligne ou de manière isolée	
Haies – bosquets + bandes herbeuses (852, type 10)	Renforcement des axes principaux du réseau	

Les espèces cibles et caractéristiques qui seront favorisées sont notamment: le demi-deuil, la fauvette grisette, le lièvre brun et la pie-grièche écorcheur.